



Fond de garantie peut-il saisir sursalaire malgré mes remboursements

Par **ced**, le **08/07/2008** à **15:36**

Bonjour,

j'ai une dette auprès du fonds de garantie depuis 2002 (accident de la route sans assurance), en sachant que je rembourse 70e / mois je suis harcelé pour monter les remboursements à au moins 100e (tarif applicable d'après eux 160 car mon salaire s'élève à 1600) chose que je refuse ! tout simplement parce que je ne peux pas . alors c'est courrier et compagnie avec menace (mais pas en recommandé)

le fond de garantie peut -il effectuer une saisie sur salaire , ou monter les prélèvements à leurs guise ??

merci pour votre réponse rapide c'est URGENT . l'ultimatum et à vendredi ensuite c'est saisie !!??